



Tables de taxes multiples

Table des matières

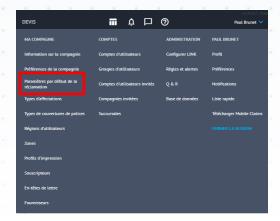
Configuration des paramètres de la compagnie - administrateur	Page 2
Configurer la table des taxes au niveau des polices - administrateur	Page 4
Configurer la table des taxes au niveau de la réclamation dans Mobile Claims	Page 5
Configurer la table des taxes au niveau de la réclamation dans Claims Connect	Page 7
Configurer la table des taxes au niveau du devis dans Mobile Claims	Page 9
Configurer la table des taxes au niveau du devis dans Claims Connect	Page 10
Appliquer les exceptions au niveau des items d'un devis dans Mobile Claims	Page 12
Appliquer les exceptions au niveau des items d'un devis dans Claims Connect	Page 13

Avis de non-responsabilité : cet aide-mémoire a été créé à l'aide d'une compagnie d'assurance de démonstration avec des paramètres génériques. Veuillez vous référer aux directives spécifiques de l'assureur pour les paramètres de réclamation et de devis appropriés.

Configuration des paramètres de la compagnie - administrateur

Étape 1

La configuration des taxes pour l'entreprise doit être effectuée par un usager avec des droits d'administrateur. Cliquez sur « Paramètres par défaut de la réclamation »



Étape 2

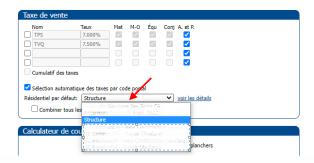
Dans la fenêtre de « Paramètres par défaut de la réclamation », allez dans la section « Taxe de vente » et cochez la case « Sélection automatique des taxes par code postal ». Cette action affichera une liste déroulante des tables de taxes disponibles.





Étape 3

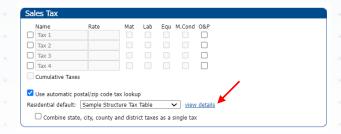
Cliquez sur la liste déroulante pour afficher la liste des tables de taxes disponibles et sélectionnez la liste choisie par l'entreprise. Cliquez ensuite sur « Enregistrer » pour confirmer la sélection.

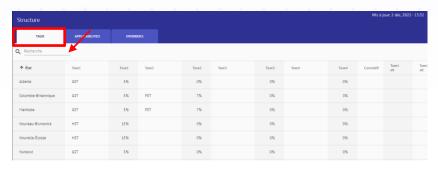


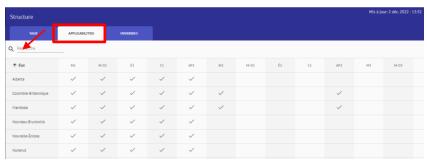




Cliquez sur "voir les détails" à la droite de la table de taxes sélectionnée afin de visualiser les taux, les applications et les exceptions associés à cette table de taxes. Il vous sera possible d'utiliser l'outil de recherche situé dans le coin supérieur droit pour filtrer les informations affichées. À noter qu'il y a une liste déroulante dans la table des exceptions afin de sélectionner la province à visualiser.







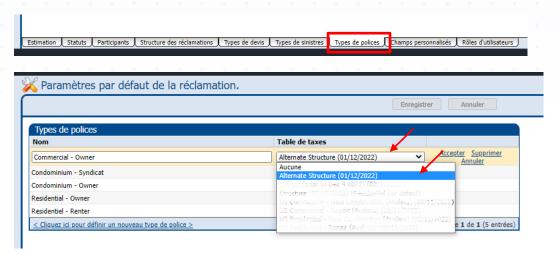


Configurer la table des taxes au niveau des polices - administrateur

Étape 1

Il vous est possible de définir une table à associer à un type de police d'assurance si ce type de police d'assurance doit utiliser une table de taxes différente de ce qui a été défini par défaut pour la compagnie. Pour ce faire, l'administrateur doit cliquer sur l'onglet « types de polices » dans le bas de l'écran des « Paramètres par défaut de la réclamation » et cliquer sur la liste déroulante située à la droite du nom du type de la police. Cliquez ensuite sur « Accepter » et « Enregistrer » pour confirmer la sélection.

Tous les types de polices seront associés à l'entrée "Aucune » si aucune table n'est sélectionnée pour un type de police.



Étape 2

Répétez l'étape 1 au besoin pour tous les types de polices. Une fois terminé, cliquez sur « Enregistrer » pour confirmer les informations.

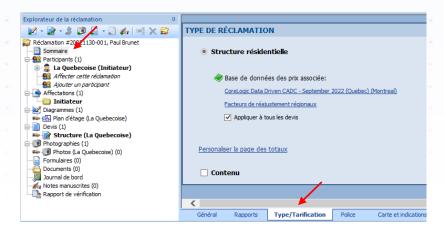




Configurer la table des taxes au niveau de la réclamation dans Mobile Claims

Étape 1

Si une réclamation doit utiliser une table de taxes différente de ce qui été défini par défaut, alors cliquez sur « Sommaire » dans l'explorateur de la réclamation et cliquez ensuite sur l'onglet « Type /Tarification ». Cliquez finalement sur « Personnaliser la page des totaux » pour accéder aux paramètres de cette réclamation.

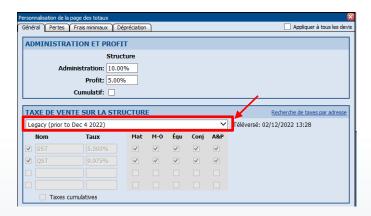




Étape 2

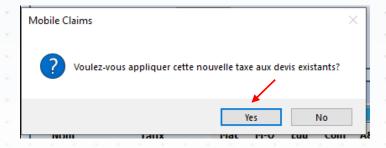
À ce point-ci, il vous sera possible de voir quelle table de taxes est associée à cette réclamation. Cliquez sur le nom de la table pour afficher les autres tables disponibles.

La configuration liée à la table de taxes sélectionnée s'affichera dans la section située sous le nom de la table.





Cliquez sur « Oui » (ou "Yes" si votre système d'exploitation est en anglais) pour appliquer cette nouvelle configuration de taxes à tous les devis présents dans cette réclamation. Cliquez sur « Non » (No) si vous ne voulez pas appliquer sur les devis présents mais seulement les nouveaux devis.





Configurer la table des taxes au niveau de la réclamation dans Claims Connect

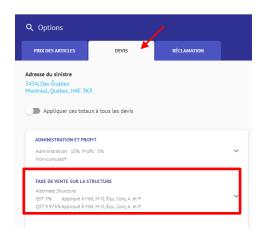
Étape 1

Si une réclamation doit utiliser une table de taxes différente de ce qui été défini par défaut, alors cliquez sur l'onglet « Sommaire » dans la réclamation et cliquez ensuite sur « Options » dans le menu à la droite de l'écran.



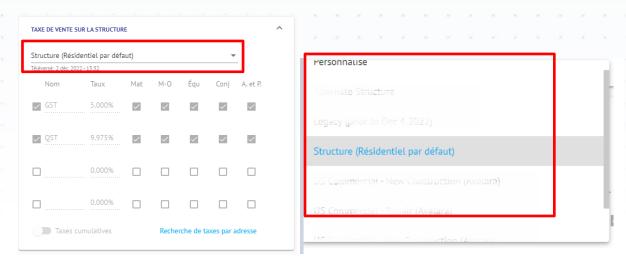
Étape 2

Dans le volet "Options" cliquez sur l'onglet "Devis" pour afficher les informations financières de la réclamation incluant les informations sur la table de taxes associée à la réclamation.



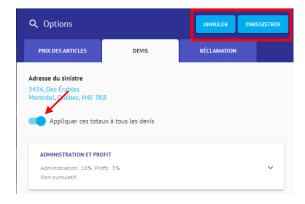
Cliquez à n'importe quel endroit à l'intérieur de la section « Taxe de vente sur la structure » pour afficher toutes les informations sur la configuration des taxes incluant la liste déroulante permettant de sélectionner une table de taxes différente.

La configuration liée à la table sélectionnée s'affichera et sera grisée et donc impossible de modifier pour l'usager.



Étape 4

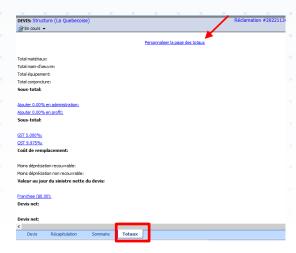
Pour appliquer les changements à tous les devis présents dans la réclamation, activez le bouton prévu à cet effet et sélectionnez « Enregistrer » ou « Annuler » si vous désirez appliquer ou non les changements apportés aux taxes.



Configurer la table des taxes au niveau du devis dans Mobile Claims

Étape 1

Si un devis doit utiliser une table de taxes différente de ce qui été défini par défaut, alors cliquez sur "Personnaliser la page des totaux" disponible lorsque vous cliquez sur l'onglet « Totaux » d'un devis.



Étape 2

Cliquez ensuite sur l'onglet « Général » afin de sélectionner la bonne table de taxes à associer à ce devis. Sous la section « Taxe de vente sur la structure » cliquez sur la table actuellement sélectionnée pour faire apparaître la liste des tables disponibles. Sélectionnez la table désirée. Tout dépendamment de votre région et de la table sélectionnée, cette sélection modifiera la configuration des taxes située sous la liste de sélection de la table de taxes. Cliquez "OK" pour accepter le changement.

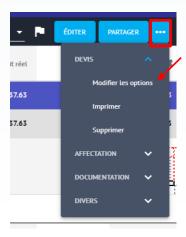




Configurer la table des taxes au niveau du devis dans Claims Connect

Étape 1

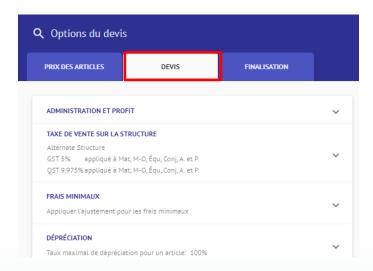
Si un devis doit utiliser une table de taxes différente de ce qui été défini par défaut, alors cliquez sur les trois points situés dans le coin supérieur droit de votre écran et choisissez « Modifier les options ».

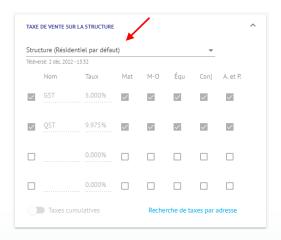


Étape 2

Dans le volet "Options du devis" cliquez sur l'onglet "Devis" pour afficher les informations financières du devis incluant les informations sur la table de taxes associée. Cliquez à n'importe quel endroit à l'intérieur de la section « Taxe de vente sur la structure » pour afficher toutes les informations sur la configuration des taxes incluant la liste déroulante permettant de sélectionner une table de taxes différentes.

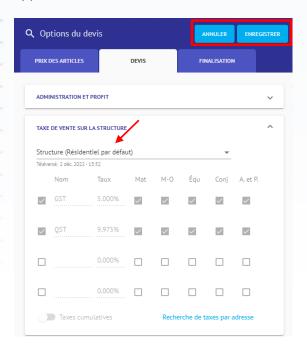
La configuration liée à la table sélectionnée s'affichera et sera grisée et donc impossible de modifier pour l'usager.







Sélectionnez « Enregistrer » ou « Annuler » si vous désirez appliquer ou non les changements apportés aux taxes.

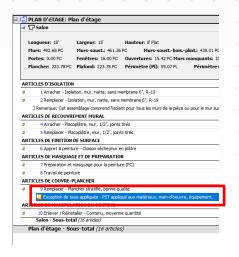


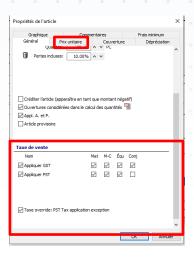


Appliquer les exceptions au niveau des items d'un devis dans Mobile Claims

Étape 1

Si un article a été ajouté au devis et que celui-ci a été défini comme ayant des exceptions au niveau des taxes, l'usager verra automatiquement une note ajoutée à cet article. En ouvrant les propriétés de l'article, l'usager verra également la raison pour laquelle une exception a été définie pour cet article.

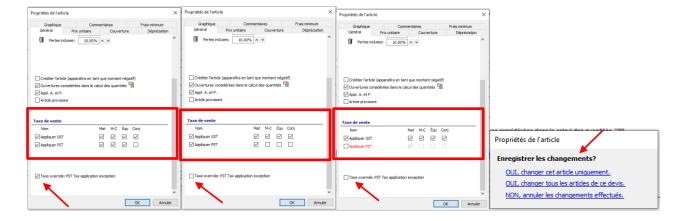




Étape 2

Pour modifier la configuration automatique appliquée à l'article, retirez le crochet au niveau de l'exception de la taxe. Si vous effectuez des modifications supplémentaires à la configuration de la taxe alors le nom de la taxe s'affichera en rouge pour vous informez que vous n'utilisez plus la configuration normale pour cette province. Cliquez « OK » pour conserver vos changements et ensuite l'option désirée dans la fenêtre « Enregistrer les changements? ». La note associée à l'article sera automatiquement modifiée en fonction des changements apportés.

Toutes ces configurations sont modifiables par un usager au niveau des articles d'un devis.

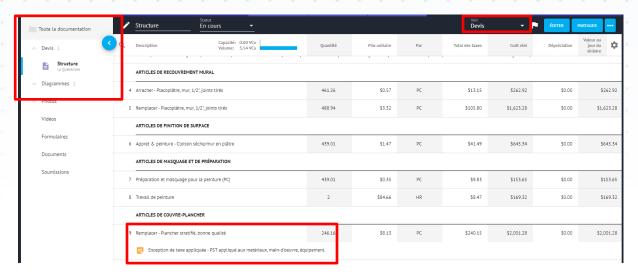




Appliquer les exceptions au niveau des items d'un devis dans Claims Connect

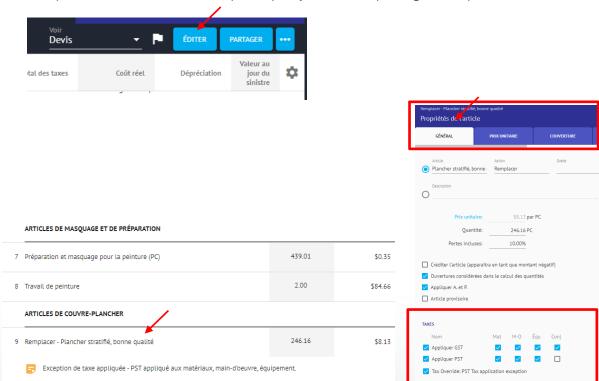
Étape 1

Si un article a été ajouté au devis et que celui-ci a été défini comme ayant des exceptions au niveau des taxes, l'usager verra automatiquement une note ajoutée à cet article. En ouvrant les propriétés de l'article, l'usager verra également la raison pour laquelle une exception a été définie pour cet article.



Étape 2

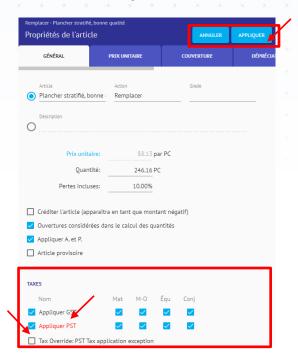
Cliquer sur "Éditer" dans la barre en haut du devis et cliquez ensuite sur l'article qui comporte une exception. Le volet « Propriétés de l'article » s'affichera et la section « Général » sera présentée automatiquement. Vous retrouverez une section intitulée Taxes dans le bas du volet. C'est à cet endroit que vous verrez la note indiquant qu'il y a une exception générée pour cet article.





Pour modifier la configuration automatique appliquée à l'article, retirez le crochet au niveau de l'exception de la taxe. Si vous effectuez des modifications supplémentaires à la configuration de la taxe alors le nom de la taxe s'affichera en rouge pour vous informer que vous n'utilisez plus la configuration normale pour cette province. Les boutons « Appliquer » et « Annuler » apparaîtront dans le haut de la fenêtre. Cliquez « Appliquer » pour conserver vos changements. La note associée à l'article sera automatiquement modifiée en fonction des changements apportés.

Toutes ces configurations sont modifiables par un usager au niveau des articles d'un devis.



Étape 4

Si vous avez choisi "Appliquer" alors vous aurez un choix supplémentaire à effectuer.

Appliquer les changements à cet article uniquement
Appliquer les changements à tous les articles au devis actif
Annuler

